

Rapport sur la population DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Décembre 2025



Une analyse des tendances démographiques au Nouveau-Brunswick, y compris des statistiques sur l'immigration, la migration interprovinciale, les naissances et les décès.

Sources des données :

- Statistique Canada – Estimations démographiques annuelles : Canada, provinces et territoires
- Statistique Canada – Estimations démographiques annuelles : régions infraprovinciales

Rapport sur la population du Nouveau-Brunswick

Date de publication : Décembre 2025

Fréquence : Annuelle

Politique, Recherche et Analyse du marché de travail

Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail

C.P. 6000, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1 CANADA

This document is also available English.

© Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2025

Pour de plus amples renseignements sur ce produit ou sur d'autres produits d'information sur le marché du travail, veuillez consulter le site www.emploisnb.ca ou nous écrire à l'adresse électronique LMI@gnb.ca.

Table des matières

- Aperçu provincial..... 2
- Composantes de la variation de la population 4
 - Aperçu..... 4
 - Variation naturelle de la population..... 4
 - Migration interprovinciale 5
 - Migration internationale..... 7
- Prévisions démographiques infraprovinciales 8

Remarque : Ce rapport représente un aperçu de la population du Nouveau-Brunswick au 1er juillet 2025. Pour des analyses et des données plus récentes, mais moins détaillées, consulter la rubrique « Tendances démographiques » dans la section « Information sur le marché du travail » du site emploisNB.ca.

Aperçu provincial¹

Au 1er juillet 2025, la population du Nouveau-Brunswick était estimée à 869 680 habitants, soit une augmentation de 1,3 % (+ 11 389) en glissement annuel. Bien qu'il s'agisse là d'un important ralentissement de la croissance par rapport aux trois années précédentes, cette augmentation représentait tout de même la sixième plus forte croissance démographique jamais enregistrée dans la province (les données comparables remontant à 1971). Cette année marque la huitième année consécutive au cours de laquelle la population de la province a augmenté d'au moins 0,5 %, et la quatrième année consécutive enregistrant une croissance d'au moins 1 %.

Ce ralentissement de la croissance est en partie attribuable aux récentes réductions des niveaux de migration internationale imposées par le gouvernement fédéral. Ces mesures, qui devraient durer au moins jusqu'en 2027, visent à alléger les pressions sur le logement, les infrastructures et les services sociaux afin que le Canada parvienne, à long terme, à une croissance bien gérée et durable.

Figure 1 : Population par année – Nouveau-Brunswick

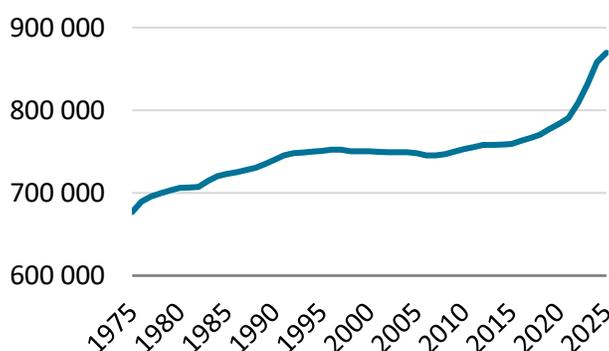
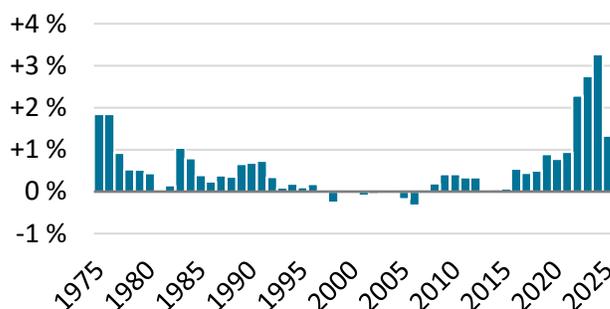
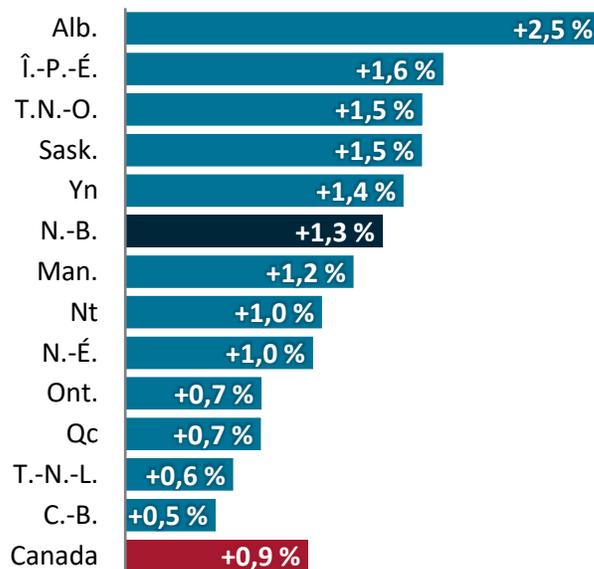


Figure 2 : Croissance démographique par année – Nouveau-Brunswick



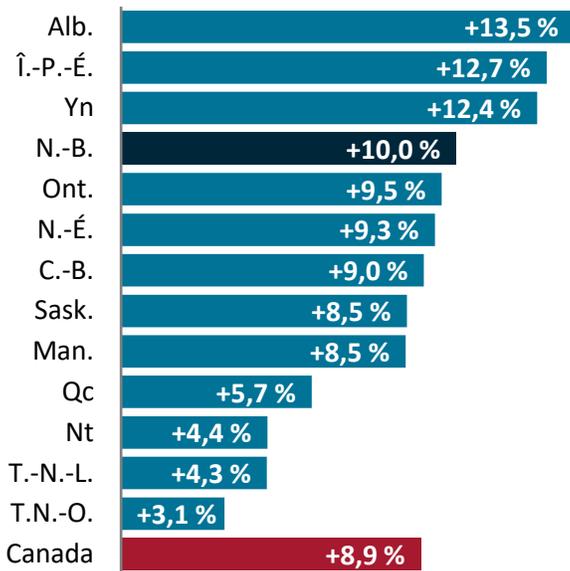
Comme le Nouveau-Brunswick, la plupart des provinces et des territoires ont connu une baisse de leur croissance en 2025 par rapport aux niveaux récents. Du 1er juillet 2024 au 1er juillet 2025, la population du Canada a augmenté de 0,9 %, comparativement à 3 % l'année précédente. Le Nouveau-Brunswick arrive au sixième rang parmi les provinces et les territoires quant à la croissance d'une année à l'autre.

Figure 3 : Croissance démographique par province – juillet 2024 à juillet 2025



¹¹ Source(s) : Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles, tableau 17-10-0005.

Figure 4 : Croissance démographique par province – juillet 2021 à juillet 2025



La croissance continue de la population continuera de jouer un rôle important dans la viabilité à long terme du Nouveau-Brunswick et du Canada. Au cours des dernières décennies, la baisse des taux de fécondité, la prolongation de l'espérance de vie et le vieillissement de la génération du baby-boom ont entraîné des changements spectaculaires dans la structure par âge de la population, tant à l'échelle provinciale et nationale. La situation au Nouveau-Brunswick est encore aggravée par la forte proportion de jeunes ayant quitté la province au cours de cette même période (à l'exception des quelques dernières années).

Au cours des 50 ans qui se sont écoulés entre 1971 et 2021, l'âge médian de la population du Nouveau-Brunswick a presque doublé, passant de 23,9 ans à 46,3 ans. Depuis ce temps toutefois, l'âge médian a reculé pendant quatre années consécutives, pour atteindre 44,6 ans en 2025. Cette évolution est le résultat direct du récent afflux de jeunes qui s'installent dans la province.

Figure 5 : Âge médian par année

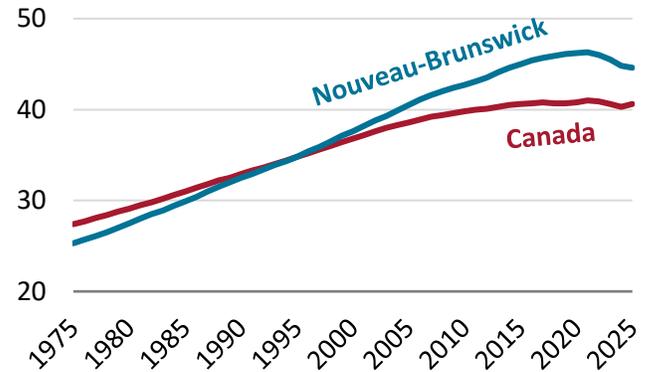


Figure 6 : Âge médian par province – juillet 2025

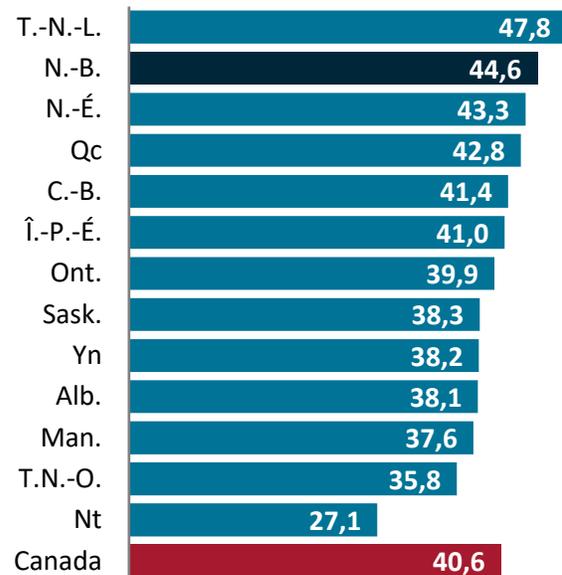
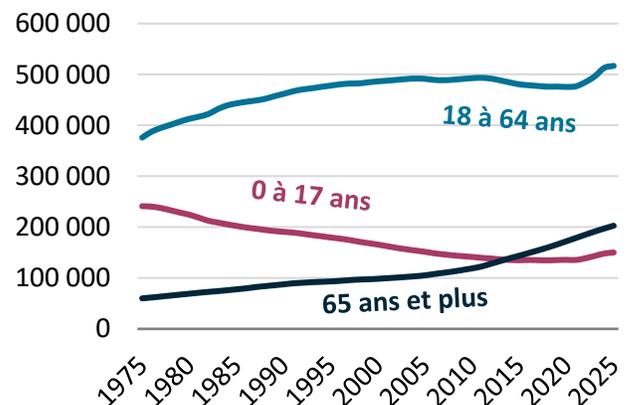


Figure 7 : Population par groupe d'âge et par année – Nouveau-Brunswick



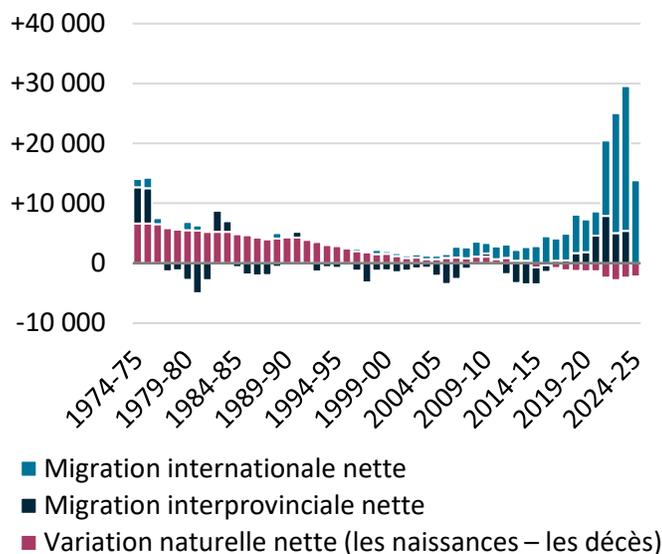
Composantes de la variation de la population²

Aperçu

La variation de la population provinciale est basée sur trois facteurs :

- la variation naturelle de la population (les naissances moins les décès);
- la migration interprovinciale;
- la migration internationale.

Figure 8 : Composantes de la variation de la population par année – Nouveau-Brunswick



En raison du vieillissement des générations du baby-boom et d'avant le baby-boom, le nombre de décès dans la province a considérablement augmenté au cours des dernières années, et le nombre de naissances a diminué. Pour atténuer cette tendance, des efforts accrus ont été déployés ces dernières années pour attirer des immigrants et des résidents temporaires (étudiants étrangers, travailleurs étrangers temporaires, ou autres). L'effet combiné de ces tendances a fait de la migration internationale le principal moteur de croissance démographique dans la province.

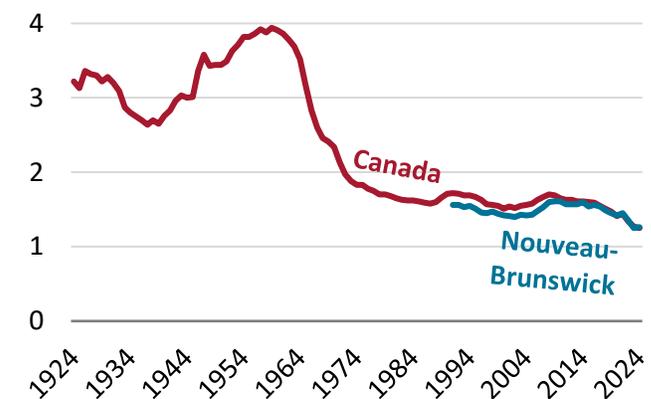
² Sources : Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles, tableaux 17-10-0008, 17-10-0015, 17-10-0014 et 17-10-0022.

³ Le taux de fécondité représente une estimation du nombre moyen d'enfants auxquels une femme donnera naissance au cours de sa vie.

Variation naturelle de la population

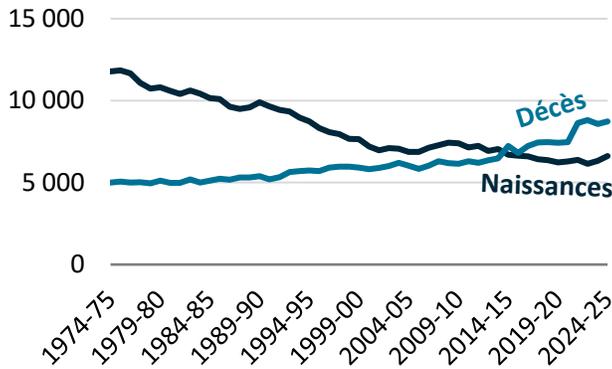
Après avoir atteint un sommet pendant la période du baby-boom (de 1946 à 1965), les taux de fécondité³ au pays ont considérablement diminué entre le milieu des années 1960 et le début des années 1980. Ce changement était attribuable à un certain nombre de facteurs, notamment la plus grande efficacité et la plus grande disponibilité des moyens de contraception ainsi que la plus grande participation des femmes aux études supérieures et à la population active. Les taux de fécondité sont demeurés relativement stables entre le début des années 1980 et le début des années 2010, avant d'entamer un nouveau déclin. Entre 2014 et 2024, le taux de fécondité au Nouveau-Brunswick est passé de 1,60 à 1,26.

Figure 9 : Taux de fécondité par année



Malgré la baisse des taux de fécondité, le nombre de naissances dans la province tend à augmenter légèrement en raison du nombre croissant de femmes âgées de 20 à 44 ans. Entre juillet 2024 et juillet 2025, 6 618 bébés sont nés au Nouveau-Brunswick. Ce total représente une augmentation de 4,4 % par rapport à la période précédente de 12 mois; cependant, il reste inférieur de 10,5 % au niveau de 2009-2010 et de 43,9 % au niveau de 1974-1975.

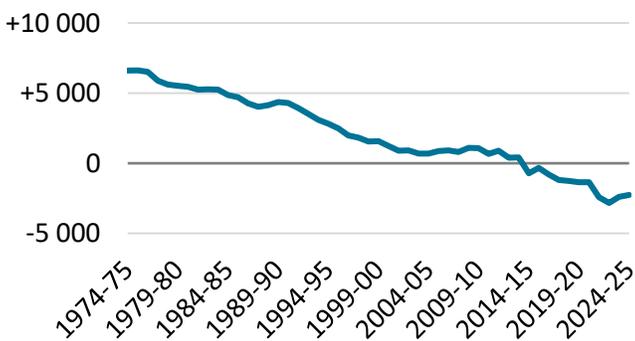
Figure 10 : Naissances et décès – Nouveau-Brunswick



En revanche, à cause du passage des générations du baby-boom et d’avant le baby-boom dans la catégorie des aînés, le nombre de décès dans la province a considérablement augmenté au cours des dernières années. Entre juillet 2024 et juillet 2025, 8 888 décès ont été enregistrés dans la province, soit une hausse de 40,8 % par rapport à 2009-2010 et de 72 % par rapport à 1974-1975.

Le nombre de décès dans la province dépasse maintenant le nombre de naissances depuis onze années consécutives, écart qui devrait continuer à se creuser. En 2024-2025, quatre autres provinces ont également vu le nombre de décès dépasser celui des naissances, soit Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse, l’Île-du-Prince-Édouard et le Québec.

Figure 11 : Variation naturelle de la population (les naissances moins les décès) – Nouveau-Brunswick



Migration interprovinciale

La migration interprovinciale correspond aux déplacements de la population d’une province ou d’un territoire vers un autre, associés à un changement permanent de lieu de résidence.

Au cours des vingt-cinq années écoulées entre le 1er juillet 1991 et le 30 juin 2016, un total de 304 821 personnes ont quitté le Nouveau-Brunswick pour s’installer dans une autre province ou un autre territoire, tandis que seulement 268 639 personnes ont quitté une autre province ou un autre territoire pour s’établir au Nouveau-Brunswick. Le Nouveau-Brunswick a donc affiché une perte nette de 36 182 personnes au profit d’un endroit ailleurs au Canada (moyenne de 1 447 personnes par année). La majeure partie des pertes interprovinciales est survenue parmi les jeunes.

Contrairement à ces tendances à long terme, le Nouveau-Brunswick a accueilli un total net de 27 181 personnes venant d’autres provinces ou territoires au cours des 9 dernières années (du 1er juillet 2016 au 30 juin 2025), soit une moyenne de 3 020 personnes par année. Cette période d’importants gains démographiques interprovinciaux semble arriver à son terme, les nombres d’immigrants et d’émigrants ayant été relativement égaux entre le 1er juillet 2024 et le 30 juin 2025.

Figure 12 : Migration interprovinciale – Nouveau-Brunswick

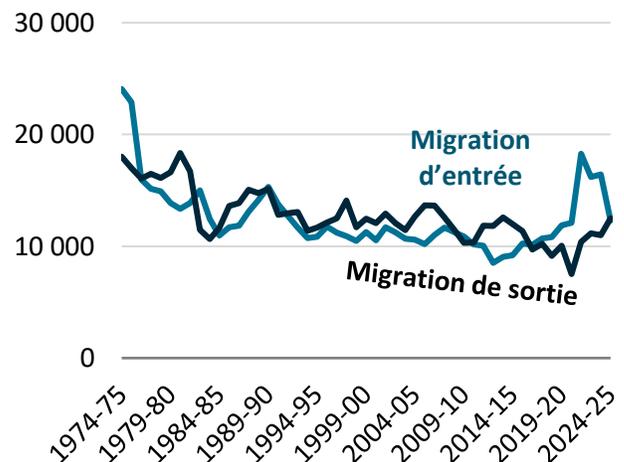


Figure 13 : Migration interprovinciale nette (les entrants moins les sortants) par année – Nouveau-Brunswick

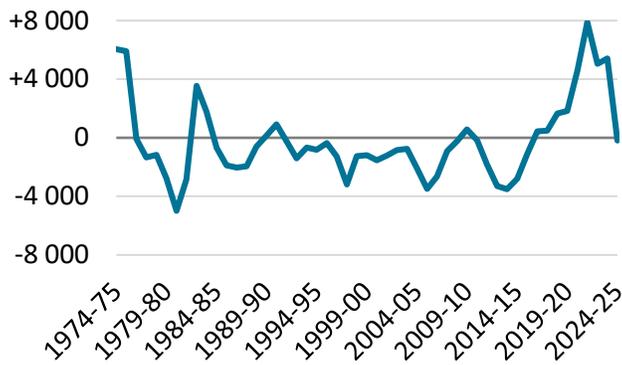


Figure 14 : Migration interprovinciale par groupe d'âge et par sexe – Nouveau-Brunswick – 1er juillet 2016 au 30 juin 2025 (totaux sur neuf ans)

Groupe	Hommes	Femmes	Total
Entrants	60 055	58 806	118 861
De 0 à 17 ans	12 590	11 982	24 572
De 18 à 24 ans	7 932	7 507	15 439
De 25 à 54 ans	28 313	27 868	56 181
55 ans et plus	11 220	11 449	22 669
Sortants	46 127	45 553	91 680
De 0 à 17 ans	9 184	8 846	18 030
De 18 à 24 ans	7 264	7 754	15 018
De 25 à 54 ans	24 185	22 357	46 542
55 ans et plus	5 494	6 596	12 090
Migration nette	+13 928	+13 253	+27 181
De 0 à 17 ans	+3 406	+3 136	+6 542
De 18 à 24 ans	+668	-247	+421
De 25 à 54 ans	+4 128	+5 511	+9 639
55 ans et plus	+5 726	+4 853	+10 579

Cette récente évolution est principalement due à l'augmentation de l'immigration en provenance de l'Ontario, une tendance largement attribuable aux facteurs socioéconomiques résultant de la pandémie de COVID-19 et aux coûts de logement relativement abordables dans la province. Cependant, comme l'écart entre les coûts du logement dans les deux provinces commence à se réduire, l'afflux d'Ontariens vers le Nouveau-Brunswick a commencé à ralentir.

Figure 15 : Migration nette de l'Ontario vers le Nouveau-Brunswick par année

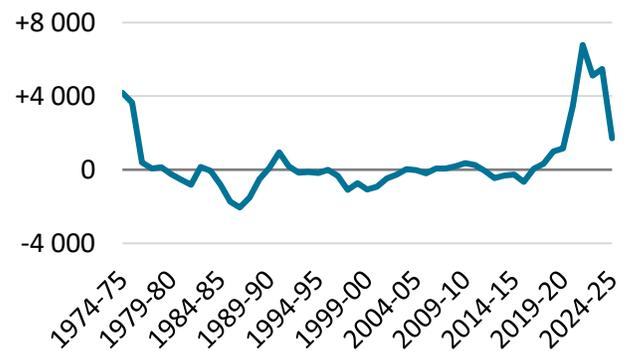


Figure 16 : Migration interprovinciale en provenance et à destination du Nouveau-Brunswick par province – 1er juillet 2024 au 30 juin 2025

Province	Vers le Nouveau-Brunswick	Depuis le Nouveau-Brunswick	Nette
Ont.	5 528	3 818	+1 710
C.-B.	1 084	829	+255
Î.-P.-É.	402	297	+105
Sask.	208	143	+65
T.N.-O.	57	32	+25
Yn	23	0	+23
Nt	47	55	-8
Man.	319	378	-59
T.N.-L.	315	447	-132
N.-É.	1 713	2 013	-300
Alb.	1 287	1 807	-520
Qc	1 330	2 680	-1 350

Migration internationale

La migration internationale correspond aux déplacements de la population entre le Canada et l'étranger, associés à un changement du lieu habituel de résidence. Elle peut être répartie en trois catégories :

- L'immigration (p. ex. personnes à qui le Canada accorde le statut de résident permanent);
- La variation du nombre de résidents temporaires (p. ex. étudiants étrangers, travailleurs étrangers temporaires, etc.);
- L'émigration (p. ex. personnes qui quittent le Canada pour s'établir dans un autre pays).

Bien que les niveaux de migration internationale au Nouveau-Brunswick aient été historiquement assez bas, ils ont connu une augmentation marquée au cours des dernières années et sont désormais largement responsables de la croissance démographique de la province. Entre le 1er juillet 2024 et le 30 juin 2025, un total net de 14 975 personnes ont quitté leur pays pour s'installer au Nouveau-Brunswick. Même si cela représente une baisse importante par rapport à la période précédente de 12 mois (25 267), il s'agit néanmoins d'un des totaux les plus élevés jamais enregistrés dans la province. Ce total comprend :

- 12 532 immigrants ayant obtenu leur statut de résident permanent;
- une augmentation nette de 1 878 résidents temporaires dans la province;
- une perte nette de 565 personnes due à l'émigration (au total, 912 résidents du Nouveau-Brunswick sont partis vers d'autres pays, tandis que 347 Canadiens ont quitté des pays étrangers pour revenir au Nouveau-Brunswick).

Ces valeurs (particulièrement les résidents temporaires) devraient encore diminuer en 2025-2026 et en 2026-2027 en raison des réductions des niveaux de migration internationale imposées par le gouvernement fédéral.

Figure 17: Immigrants (résidents permanents) admis par année – Nouveau-Brunswick

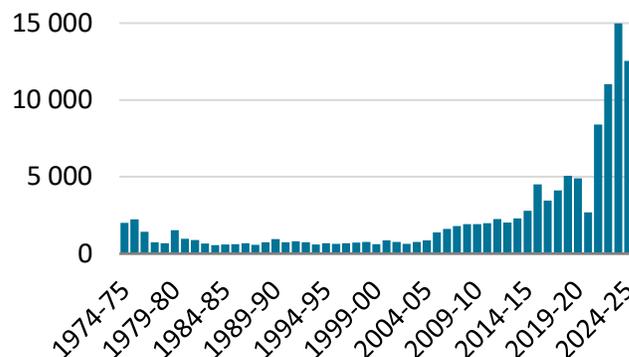


Figure 18: Variation nette des résidents temporaires par année – Nouveau-Brunswick

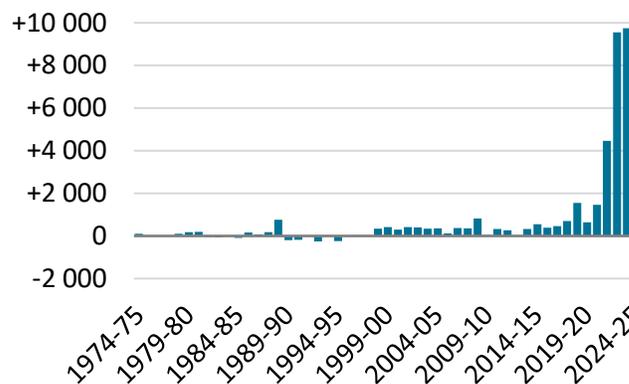


Figure 19: Migration internationale par année – Nouveau-Brunswick

Année	Immigration	Nombre net de résidents temporaires	Émigration nette
2014-15	2 797	+557	-484
2015-16	4 500	+393	-393
2016-17	3 459	+467	-243
2017-18	4 116	+707	-379
2018-19	5 076	+1 556	-208
2019-20	4 910	+639	-36
2020-21	2 688	+1 467	-77
2021-22	8 410	+4 460	-284
2022-23	11 021	+9 554	-560
2023-24	14 975	+9 744	-548
2024-25	12 532	+1 878	-565

Prévisions démographiques infraprovinciales⁴

Remarque : Les estimations démographiques sous-provinciales pour 2025 seront publiées au début de 2026.

Au cours des dernières décennies, la croissance démographique du Nouveau-Brunswick s'est largement concentrée à Moncton et à Fredericton et leurs environs et, dans une moindre mesure, à Saint John. Cette tendance s'explique principalement par le plus grand nombre de possibilités d'emploi dans ces centres, et se traduit par une hausse des niveaux d'immigration et de l'afflux de résidents d'autres régions de la province. De plus, en raison de leur population relativement jeune, ces régions enregistrent plus de naissances et moins de décès que les collectivités rurales.

Jusqu'à ces dernières années, la plupart des collectivités hors de ces centres affichaient une croissance démographique faible, voire nulle, et beaucoup ont même enregistré un déclin de population. Néanmoins, s'il est vrai que la croissance démographique continue d'être concentrée dans les grandes villes et leurs environs, de nombreuses collectivités rurales ont aussi observé une croissance démographique d'intensité moyenne à élevée au cours des dernières années. Cette évolution s'explique en grande partie par une immigration exceptionnellement élevée en provenance de l'Ontario.

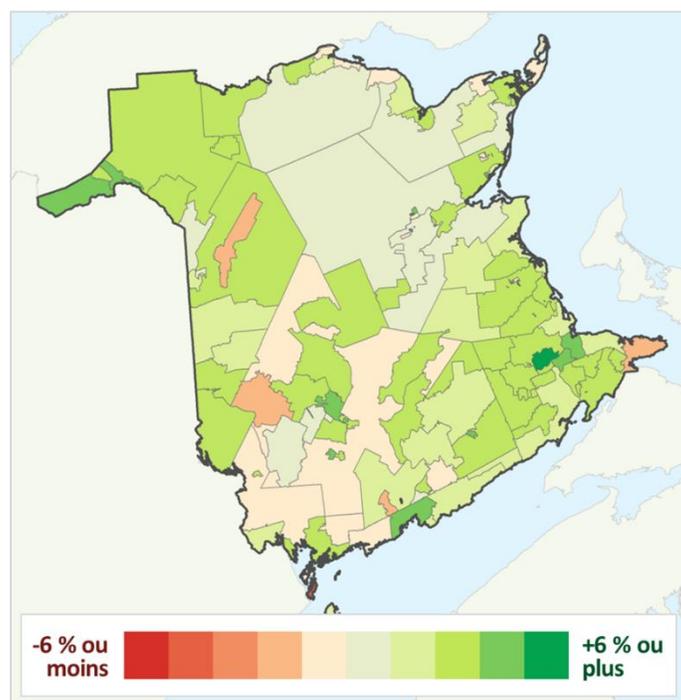
Les collectivités ayant connu la plus forte croissance entre le 1^{er} juillet 2023 et le 1^{er} juillet 2024 comprennent notamment :

- Moncton : +7,0 % (de 91 818 à 98 208)
- Dieppe : +5,9 % (de 33 254 à 35 214)
- Esogenoëpetitj : +5,8 % (de 1 256 à 1 329)
- Shediac : +4,8 % (de 11 707 à 12 265)
- Fredericton : +4,3 % (de 74 520 à 77 736)
- Sitansisk : +4,1 % (de 1 099 à 1 144)
- Tracy : +4,1 % (de 611 à 636)
- Saint John : +3,9 % (de 75 263 à 78 165)

En revanche, les collectivités suivantes ont enregistré des baisses importantes de leur population au cours de la même période :

- Campobello Island : -3,0 % (de 952 à 923)
- Nackawic-Millville : -0,9 % (de 4 129 à 4 093)
- Grand Bay-Westfield : -0,8 % (de 6 075 à 6 028)
- Tobique Valley : -0,7 % (de 2 856 à 2 836)
- Strait Shores : -0,6 % (de 2 090 à 2 077)
- Baie-des-Hérons : -0,6 % (de 5 568 à 5 536)
- Elsipogtog : -0,4 % (de 2 142 à 2 133)
- Hampton : -0,4 % (de 10 010 à 9 974)

Figure 20 : Variation de la population par municipalité ou district rural – Nouveau-Brunswick – juillet 2023 à juillet 2024



⁴ Source : Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (commande de données personnalisées).

Figure 21 : Population par commission de services régionaux (CSR) – Nouveau-Brunswick

Région	Population en juillet 2024	Variation sur 1 an (%)	Variation sur 1 an (total)	Variation sur 5 ans (%)	Variation sur 5 ans (total)
CSR 1 (Nord-Ouest)	48 048	+2,2 %	+1 041	+4,9 %	+2 245
CSR 2 (Restigouche)	25 999	+0,9 %	+226	+1,2 %	+312
CSR 3 (Chaleur)	36 254	+1,6 %	+560	+3,8 %	+1 328
CSR 4 (Péninsule acadienne)	48 499	+0,8 %	+371	+1,9 %	+923
CSR 5 (Grand Miramichi)	39 673	+1,7 %	+673	+5,8 %	+2 160
CSR 6 (Kent)	38 219	+1,7 %	+621	+9,0 %	+3 149
CSR 7 (Sud-Est)	226 078	+4,7 %	+10 139	+19,3 %	+36 652
CSR 8 (Kings)	22 161	+1,8 %	+400	+7,1 %	+1 477
CSR 9 (Fundy)	139 090	+2,4 %	+3 294	+8,3 %	+10 663
CSR 10 (Sud-Ouest)	30 092	+1,0 %	+303	+5,2 %	+1 478
CSR 11 (Capitale)	153 317	+2,6 %	+3 940	+10,5 %	+14 528
CSR 12 (Western Valley)	37 490	+1,2 %	+433	+4,5 %	+1 611

Figure 22 : Carte des commissions de services régionaux du Nouveau-Brunswick

